

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ DES SCIENCES
HISTORIQUES ET NATURELLES
DE L'YONNE.

Année 1898. — 52^e Volume.

(2^e DE LA 4^{me} SÉRIE.)



AUXERRE
SECRÉTARIAT DE LA SOCIÉTÉ.
PARIS

G. MASSON,
120, Boulevard Saint-Germain.

A. CLAUDIN,
Libraire, 46, rue Dauphine.

1899

LES GROTTES DE LA CURE

VI

LA GROTTE ET LE TROU DU CRAPAUD

Par M. l'abbé PARAT.

Le Trou de la Marmotte (1) est une curiosité du cirque de Saint-Moré, à l'Est, mais il n'est pas la seule; et sa découverte nous fournit l'occasion de faire connaissance avec cette partie de la côte de Chaux, autrefois sauvage et déserte, aujourd'hui si animée par la voie ferrée de Cravant aux Laumes et surtout par la route nationale de Paris à Chambéry qui la sépare de la Cure.

Quand on va de Saint-Moré à Arcy, on a devant soi les deux tunnels, celui de la route, long de 246 mètres; et, à 80 mètres en aval, celui du chemin de fer, qui percent le massif escarpé du bathonien et du corallien, haut à cet endroit de 60 mètres. A partir du lavoir de Nailly, en face duquel se voient de puissants dépôts d'arène calcaire où fut trouvé par Belgrand l'éléphant primitif, la ligne de rochers borde la route à droite sur un demi-kilomètre. Mais l'aspect de cette partie de la côte diffère de celui qui se voit à l'Ouest. Ce sont des pentes rocailleuses très longues, au sommet desquelles émergent des groupes d'escarpements. Ils ne s'élèvent d'abord que de quelques mètres; puis, se dégageant peu à peu du sol, en approchant du tournant concave traversé par les tunnels, ils atteignent là leur maximum. Ce massif, au lieu de présenter un front uniforme comme l'autre côté, se développe en une succession de caps et d'anses qui simulent les falaises découpées des bords de la mer. On dirait de l'ensemble une immense terrasse en ruine soutenue par des piliers gigantesques.

(1) *Bull. de la Société des Sciences de l'Yonne*, 1896, 1^{er} semestre. Voir aussi les Bulletins antérieurs.

Pour aider à se reconnaître dans cette bordure accidentée, nous distinguerons, à partir de Nailly, *le petit pilier*, qui forme l'extrémité du cirque; *le grand pilier*, qui fait suite et n'a de remarquable que sa largeur et ses nombreuses cavités. C'est dans l'anse qui le relie au précédent, à l'angle d'aval, que se trouve le Trou de la Marmotte. Il y a aussi, au milieu de l'anse, un puits naturel, *la Cave*, qui a 3 mètres de profondeur jusqu'au remplissage; une ouverture ovale, juste suffisante pour se glisser, y donne accès; mais rien dans les éboulis, ni dans les parois n'indique la visite des primitifs.

Une autre anse étroite relie le grand pilier à un massif moins considérable qu'on pourrait appeler *le pilier creux*, c'est un rocher que les eaux corrosives ont profondément fouillé. Quelques-uns, dans le pays, l'appellent *le Crapaud*, parce qu'ils croient voir, dans la silhouette et les cavités de la roche, la tête anguleuse et les deux gros yeux de l'animal. Ces yeux sont deux petites grottes situées à une certaine hauteur dans l'escarpement. La principale, celle de droite ou d'amont, est une cavité de 6 mètres de largeur et de 3^m50 de hauteur à l'entrée sur 9 mètres de longueur. Elle a un plancher rocheux horizontal, mais à l'extrémité les parois se rapprochent et forment un canal qui s'enfonce de bas en haut dans le massif. Pour visiter cette grotte, il faut une échelle, car elle est à 4 mètres du sol; mais rien ne la recommande à la curiosité du touriste; la roche est partout à nu, et il n'y a aucune trace de l'homme ou des animaux; seuls, les oiseaux sont venus s'y abriter. (Voir la coupe.)

Au-dessous de cette petite grotte et séparée par deux à trois mètres de rocher, s'enfonce une autre cavité qui présente plus d'intérêt à cause de sa forme et des débris préhistoriques que contenait son remplissage d'éboulis : c'est le Trou du Crapaud. Il formait, au niveau du sol, un petit abri très sec, une vraie cellule d'ermite, de 3 mètres de longueur sur 2 mètres de largeur maximum. Des parois rougies et noircies, des cendres fraîches sur le sol, des saillies rocheuses polies annonçaient qu'elle avait servi de refuge, même récemment : les chasseurs de blaireaux, les nomades de profession devaient la connaître et l'apprécier.

Ce puits se trouve tout au pied du pilier et à trente-cinq mètres environ au-dessus de la vallée; il a 4 mètres de profondeur dont 2^m50 avaient un remplissage de quelques grosses pierres et de pierraille mêlées d'argile calcaire provenant en partie de la roche encaissante. Le plafond, accidenté par une diaclase et deux cheminées, communique de cette façon avec la grotte supérieure. Les parois du puits se rapprochent en descendant et ne permettent

pas à un homme de s'y tenir commodément. Dans le plancher rocheux, juste au-dessous d'une cheminée, s'ouvre un petit canal qui s'enfonce verticalement dans le massif. La terre qui le remplissait n'était que des produits de l'éboulis; mais, dans l'impossibilité de le vider, on ignore s'il ne s'y trouve pas l'argile ocreuse et le sable que l'on rencontre dans les grottes du tournant concave de la côte.

On trouve en cet endroit un second exemple de grottes étagées dont la formation ne peut être attribuée qu'à l'action corrosive des infiltrations. La supérieure, pourtant largement ouverte, n'a point connu les phénomènes détritiques, preuve que depuis son creusement, les eaux du sol ne l'ont guère visitée. L'inférieure est restée aussi bien longtemps avant de s'entamer, car son remplissage ne contient que des débris néolithiques, c'est-à-dire assez récents.

Dès les premiers coups de pioche, le remplissage, bien tassé, légèrement brun, a donné des ossements, de la poterie et du charbon, jusqu'à vingt-cinq centimètres du plancher; plus bas, le terrain était franchement jaune et ne contenait aucun débris. La couche fossilifère se trouvait bien homogène, caractérisée qu'elle était par la même sorte de poterie, celle qu'on rencontre communément dans les gisements néolithiques; il y en avait soixante-quinze morceaux qui étaient disséminés dans la masse.

La faune consistait en débris d'ossements minces au nombre d'une centaine environ, dont deux brûlés. Quelques os entiers ont permis à M. Boule, du Muséum, de déterminer le *bœuf*, un canon intact, le *blaireau*, deux mandibules, la *chèvre* ou le *mouton*, le *lièvre* et des oiseaux. Il est à remarquer que le lièvre n'a fourni que des ossements des membres et en bon état, tandis que les autres parties, comme la tête et les vertèbres manquaient, ce qui ne s'accorde pas avec l'idée d'une proie dévorée par les carnassiers; ce sont plutôt des apports de l'homme, comme les os des ruminants. Il faut aussi noter, sous un autre rapport, cette absence de tout squelette entier de petits animaux dans cette fosse, ce qui étonne quand on pense qu'elle fut ouverte tant de siècles à la visite du gibier; nous aurons bien des fois à constater ce fait.

Mais ce qui excite davantage l'intérêt, c'est la présence dans tout le remplissage d'ossements humains. A un mètre de profondeur gisaient un humérus et un fémur gauches en parfait état de conservation. On a recueilli aussi, disséminés dans les éboulis, une tête de radius, deux vertèbres lombaires, quatre dorsales, cinq métacarpiens et sept phalanges, cinq métatarsiens et deux

rangs de phalanges représentant à peu près une main et un pied, mais sans les os du carpe et du tarse ; il y avait de plus quatre dents, deux incisives et deux molaires très usées. Rien dans ces ossements n'annonçait qu'ils eussent été rongés, incisés ou brûlés et la position horizontale des deux os longs indiquait qu'il n'y avait pas eu de remaniements.

Dans cette couche, de 2^m25 d'épaisseur, il ne s'est pas trouvé un seul galet ; et tout le mobilier de silex se réduit à un éclat récolté presque à la base. Cela prouve que le Trou du Crapaud, visité à l'époque néolithique, n'a pas servi d'atelier de taille ni d'abri pour les repas, ce qui était impossible vu ses dimensions. Le feu était à l'extérieur, au pied du rocher à l'entrée de la grotte, et les primitifs y jetaient les débris qu'ils avaient sous la main.

Mais comment expliquer le mélange d'ossements humains avec les débris d'animaux ? Les os sont en trop bon état pour attribuer ce fait aux fauves qui auraient dépecé un cadavre et en auraient emporté les membres dans ce repaire. On ne peut voir non plus une sépulture dans cet éparpillement de quelques pièces d'un squelette. Faut-il donc recourir à un cas d'anthropophagie : une victime aurait été immolée et les cannibales auraient enlevé la chair sans endommager les os, puis, chaque fois qu'ils seraient venus là, ils auraient jeté quelques-uns des ossements abandonnés sur le sol ? Un tel soupçon est grave et l'on n'ose s'y arrêter trop vite. Quoi qu'il en soit, c'est la troisième grotte sur huit qui donne des ossements humains dans les couches néolithiques, tandis que les remplissages paléolithiques, autrement considérables, n'en ont montré jusqu'ici aucun vestige mêlé aux débris animaux. Je ne parle pas de l'ossuaire de la grotte des Hommes, qui est une sépulture caractérisée.

VII

LA CHAMBRE DU TISSERAND

Du rocher du Crapaud, par une anse fortement accusée, on arrive au pilier du Tisserand. Sur son chemin, on rencontre en bordure des pentes des bancs de roche excavés, de véritables abris. On trouve aussi tout près un banc de boules siliceuses assez curieux.

Tout le monde remarque, en passant sur la route, ce pilier du Tisserand, élevé et dégagé du sol, en saillie sur les autres rochers du massif. Ce qui attire l'attention, c'est qu'il est percé de deux